

*Jeux olympiques*

ces des sommes d'argent fort intéressantes pour le sport amateur. On espère donc que ces programmes permettront non seulement à l'administration du COJO mais également aux neuf provinces de bénéficier davantage pour le sport amateur dans la mesure où des résultats se multiplieront.

Donc, j'espère bien, monsieur le président, et c'est dans cet esprit, je pense, que nous avons travaillé à la préparation de cette loi. C'est également dans cet esprit que nous n'hésiterons pas à supporter ce bill qui, à notre avis, est imparfait, mais qui, quand même, correspond à un objectif qui vise à aider le COJO dans son financement. Et nous sommes favorables, monsieur le président, à cette coopération, à cette participation en tant que membres de la Chambre pour permettre au COJO de se financer. Nous souhaitons, bien sûr, que le ministre des Postes qui nous assurait tantôt qu'aucun problème ne se posera au niveau de ceux qui sont intéressés, au niveau des collecteurs, et nous souhaitons ardemment que se réalise ce que nous a dit le ministre car, en fait, il faut se fier jusqu'à un certain point à sa parole. Mais quand même, j'ai beaucoup de respect pour le ministre qui a présenté le bill et j'espère qu'il saura vérifier et surveiller de façon continue en vue du mieux-être de chaque intéressé.

Donc sur ça, monsieur le président, je terminerai en répétant que nous sommes fort heureux d'appuyer cette loi. Nous sommes fort heureux d'appuyer le principe de cette loi. Nous aurions souhaité et nous avons pensé que les amendements que nous présentions pouvaient améliorer cette loi. Enfin, le gouvernement en a décidé autrement et nous espérons bien que cette loi dans son contexte actuel répondra aux aspirations du COJO et répondra surtout à l'intérêt et au service que le COJO devrait apporter aux participants.

J'allais oublier que la participation des provinces au niveau des athlètes est fort importante, et peut-être au point de vue humain, beaucoup plus importante que les installations physiques.

Donc, j'ose croire qu'il y aura des sommes d'argent suffisantes pour la bonne préparation de ces athlètes. J'ai dit à la deuxième lecture qu'il était malheureux de ne pas avoir prévu et préparé suffisamment nos athlètes aux Jeux olympiques.

Bien sûr, il y a 20 ans on ne pensait peut-être pas à ces olympiades au Canada. Mais jusqu'où le gouvernement a-t-il une responsabilité en dehors d'une période comme telle? Il y a le sport amateur. Il y a la préparation de ces athlètes. Il y a le conditionnement physique en général pour les Canadiens. A mon avis, cet événement fera comprendre au moins l'importance de faire suite au conditionnement physique qui doit de prime abord motiver tout athlète qui veut un jour pour sa satisfaction personnelle représenter son pays à différentes manifestations. J'espère que tout ça ensemble nous amènera à s'appliquer davantage à fournir les crédits indispensables pour offrir les outils nécessaires au niveau non seulement des provinces, des régions et des municipalités. C'est de cette façon que cet événement historique pour le Canada, sera j'espère une motivation et un souvenir inoubliable qui restera dans la cœur de chaque Canadien et nous invitera nous comme députés à faire plus et plus lorsque nous parlons non seulement d'olympiades mais de conditionnement physique pour une population qui se veut saine.

● (1550)

[Traduction.]

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, je serai bref, au cas où d'autres députés

[M. La Salle.]

voudraient dire un mot ou deux avant la clôture du débat, à quatre heures. Je n'ai certainement pas l'intention de me laisser aller à l'excitation dont nous avons été témoins au début de l'après-midi.

Ce n'est pas à cause de son contenu que nous nous opposons à ce bill. C'est plutôt pour réaffirmer notre position de principe: nous n'admettons pas que le Canada consacre peut-être 1 milliard de dollars aux Jeux olympiques, alors que tant d'autres choses, plus importantes à nos yeux, restent à faire.

Notre opposition au bill prolonge donc notre opposition initiale—le Canada ne devrait pas accueillir présentement les Jeux olympiques. Nous avons pris cette décision et, quoiqu'il advienne du bill dont nous sommes saisis, nous ne la modifierons pas. Je ne veux pas me lancer dans des critiques acerbes, mais c'est un fait que les coûts augmentent sans cesse. Toutefois on trouve l'argent, on le puise aux richesses mêmes du pays, on le consacre à ce projet au lieu de le dépenser pour construire des logements ou pour augmenter la pension des personnes âgées ou des vétérans. On repousse continuellement nos demandes en faveur de ces Canadiens sous prétexte qu'on n'a pas les fonds nécessaires. A notre avis, cette décision est mauvaise et c'est pourquoi je voterai non quand la motion sera mise aux voix, à l'étape de la troisième lecture.

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** A l'ordre. Le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) demande la parole. Comme il est le motionnaire, il ne peut parler qu'avec le consentement unanime. La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le président, je voudrais tout d'abord remercier les députés de me donner l'occasion de dire quelques mots. Je n'ai pas grand temps, à peine deux ou trois minutes, mais je voudrais remercier le ministre des Postes (M. Mackasey) de m'avoir remplacé pour la présentation de ce bill. Je n'étais pas ici parce que j'étais à la Conférence ministérielle au Japon, mais je suis convaincu que la Chambre reconnaîtra que je n'aurais pas pu faire un meilleur travail que le député de Verdun.

Je suis content, malgré la controverse que ce bill a pu susciter au cours des derniers jours, du fait que nous en sommes venus à une entente et que le bill est présentement accepté par la Chambre des communes. Comme on le sait, la position du gouvernement fédéral a toujours été une position de collaboration. Nous avons souscrit à la thèse du maire Drapeau et du premier ministre de la province de Québec à l'effet que les Jeux olympiques devaient s'autofinancer et que nous prendrions tous les moyens nécessaires pour permettre au COJO de s'autofinancer.

Alors c'est dans la ligne de pensée de cette politique qu'il a été nécessaire de présenter ce projet de loi qui a deux volets, l'un relatif à la monnaie d'or, et l'autre à la protection des marques de commerce, un problème qui est survenu à la dernière minute et qui a été résolu par la Chambre des communes. Alors les députés de la Chambre pourront se dire que nous avons rempli jusqu'à ce jour notre part d'obligations. Nous voulons que les Jeux olympiques soient un grand succès. On a pu émettre certaines nuances dans les débats ou dans les comités au sujet des mécanismes.

Il est certain que certaines personnes, comme le chef de l'opposition (M. Stanfield) ou d'autres peuvent prétendre